



Décès du locataire et dette de loyer

Par **lareunion**, le **04/01/2008** à **17:40**

Bonjour,

J'aurai besoin de votre aide, je recherche le texte de référence qui dit que lorsque qu'un locataire décède et qu'il a des dettes de loyer, le moyen de récupérer les sommes restantes dues est de les inclure dans sa succession... ou quelque chose comme cela je ne trouve rien a ce sujet .

Merci d'avance